

Fiche conseils

Communication locale



N.B : Ces fiches ne sont pas une réglementation, ce sont des conseils et des axes de sensibilisation. Nous sommes conscients que certains événements n'ont ni les capacités, ni la possibilité de mettre en place ces axes.

QUELS SONT LES SUPPORTS ESSENTIELS A VOTRE COMMUNICATION ?

- L'association Nuits des Forêts vous met à disposition des outils de communication, profitez-en ! Vous trouverez dans ce document (utilisation kit de com) nos conseils pour les utiliser au mieux.
- En parallèle de ces outils, prévoyez au minimum :
 - Un flyer présentant le programme de votre événement.
 - Une affiche faisant apparaître clairement la date, le lieu de rendez-vous, ainsi que les modalités d'inscription (si concerné) ;
- En complément, vous pouvez produire d'autres supports de communication et faciles à mettre en place, tels que :
 - Des vidéos, des photographies, des posts sur vos réseaux sociaux, des QR codes, etc.

NB : surtout, n'oubliez pas de toujours préciser où trouver le programme de votre événement, ainsi que les modalités d'inscription.

QUELLES STRATEGIES DE COMMUNICATION EN LIGNE POUVEZ-VOUS APPLIQUER ?

- Inscrire son événement sur un ou plusieurs sites Internet est une bonne alternative afin d'y présenter votre programme. Mais quel(s) site(s) utiliser ?
 - Celui des Nuits des Forêts, ainsi que son agenda en ligne, sont là pour ça ! Nous y inscrirons votre événement, que vous pourrez ensuite diffuser dans vos réseaux ;
 - Si vous possédez un site internet, annoncez y votre événement ;
 - Si les intervenants et/ou partenaires de votre événement possèdent leur propre site Internet, demandez-leur d'y relayer votre programme.
- Les sites Internet ne sont pas l'unique solution pour diffuser votre événement :
 - N'hésitez pas à communiquer les informations essentielles de votre programme à vos réseaux, en passant par les mails, et/ou la newsletter, si vous en possédez une.
 - S'il est nécessaire de communiquer plus d'informations, vous pouvez insérer dans votre mail et/ou votre newsletter un lien menant à un site Internet, ou encore à un PDF présentant votre programme.
- Identifier des groupes Facebook ou d'autres agendas en ligne qui pourraient relayer votre événement, tels que ceux des offices de tourisme, des collectivités, des réseaux associatifs, etc.
- Enfin, vous pouvez lancer une campagne de communication sur vos propres réseaux sociaux :
 - Sur Facebook en créant une page "Evènement". Vous trouverez [ici](#) la page d'aide Facebook afin d'y créer un événement.
 - Sur Instagram en y postant une série de posts mettant en avant votre programmation.

QUELLES STRATEGIES DE COMMUNICATION IMPRIMÉE POUVEZ-VOUS APPLIQUER ?

- La stratégie la plus efficace afin de communiquer localement reste l’affichage et la distribution de flyers. Voici des lieux dans lesquels il est possible de laisser quelques affiches et flyers, avec autorisation pour la plupart :
 - Les mairies, les offices de tourisme ;
 - Les établissements accueillant du public, tels que les médiathèques, les écoles, les centres aérés, les piscines, les boulangeries, les toilettes publiques, etc. ;
 - Les lieux spécialisés en lien avec la forêt, tels que la Maisons de la Forêt, la Maisons du PNR, etc.
 - Les panneaux d’affichage libres.
- D’autres stratégies d’affichages peuvent être développées, mais celles-ci sont plus complexes :
 - Faire appel à des partenaires afin de profiter d’un affichage sur des abribus, des panneaux municipaux, etc. ;
 - Mobiliser des bénévoles afin de distribuer vos flyers dans la rue, les cafés, les maisons de la presse, les bureaux de tabac, les boîtes aux lettres, etc.

NOS CONSEILS POUR COMMUNIQUER EN MINIMISANT LES DECHETS ET LE GÂCHIS

- Voici quelques conseils afin que vous évitiez un surplus trop important d’affiches et de flyers inutilisés à la fin de votre événement :
 - Calibrer votre quantité d’impressions d’affiches et de flyers sur votre jauge prévisionnelle, ainsi que sur vos besoins d’affichages ;
 - Si d’autres événements ont lieu proche de chez vous, n’hésitez pas à les contacter afin de mutualiser votre communication ;
 - Enfin, pensez à insérer votre événement sur des programmes et/ou des supports préexistants de votre territoire, tels que le journal de la collectivité et/ou municipale, le guide touristique, le site internet de la commune, les médias locaux, etc.